

MUTUELLEINFO^{n°41}

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2017

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ



**P3 - Centre mutualiste /
Pourquoi s'y rendre ?**

P2 - Naissance du Groupe VYV

**P4 - Nutrition /
Saveurs d'automne**



ÉDITO

Serge LOMBEZ, président



Centres de santé : un atout maître

En ces temps de restriction budgétaire et d'économie tous azimuts, le rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales sur la situation économique des centres de santé est particulièrement éclairant.

Il démontre la pertinence d'un modèle sanitaire qui a l'immense mérite de mettre à la portée du plus grand nombre, des soins de qualité, l'assurance d'une intervention prompte et efficiente, sans pour autant consentir à ces dépassements d'honoraires qui sont, il faut bien le dire, une des plaies de notre système médical.

Certes, les centres de santé ne peuvent pas se prévaloir d'une prospérité à toute épreuve, ce sont parfois des établissements fragiles. Mais ils sont nombreux (2500 répartis dans toute la France) et apportent, à ce jour, des réponses concrètes, à une exigence de soins toujours grandissante. Nous sommes un pays qui se soigne et qui veut continuer à se soigner...

Un grand pays se juge sur les qualités de sa médecine. Notre dossier (lire en page 3) délivre, à cet égard, un certain nombre de renseignements que nos mutualistes seront heureux d'enregistrer.

Les centres de santé dégagent, à ce propos, des perspectives heureuses. N'oublions pas qu'ils sont l'expression de nos engagements d'adhérents et, en définitive, la récompense de nos efforts.

CONSEIL & GESTION EN PATRIMOINE

À NÎMES :
850 av. Étienne Lenoir
Pôle Delta Littoral A
30 900 Nîmes

À PARIS :
6 rue des pâtures
75 016 Paris

TEL. : 09.67.04.23.99
FAX : 04.66.84.23.99
info@lgfpatrimoine.fr
www.lgfpatrimoine.fr

COMMISSION INTERNET

LE VOTE ÉLECTRONIQUE : UN SUCCÈS

Lors de la dernière assemblée générale de la mutuelle, le vote électronique a été testé avec un franc succès et sera reconduit lors des votes des assemblées.

ACTUALITES /

MGEN, ISTYA, Harmonie Mutuelle se regroupent

LE GROUPE VYV /

Le grand groupe de protection sociale, mutualiste et solidaire

Conscients de la nécessité d'aller plus loin pour mieux répondre aux défis de santé et de protection sociale qui impactent la vie de leurs adhérents et patients et, au-delà, de l'ensemble des Français, les groupes « Mgen, Istya et Harmonie » ont décidé de créer ensemble le « groupe VYV ».

Réunis en assemblées générales, 14 mutuelles et groupements - au total près d'une centaine de mutuelles - ont créé le 13 septembre 2017 le groupe VYV, premier groupe mutualiste français.

Ce rapprochement au sein d'un nouveau groupe qui protège 10 millions de personnes, est porteur d'un double engagement :

Vis-à-vis des adhérents : apporter des réponses et une utilité sociale tout au long de leurs parcours de santé et de vie. Mais aussi accompagner les entreprises (publiques et privées) dans leurs



obligations vis-à-vis de leurs salariés.

Vis-à-vis de l'ensemble des Français : contribuer à la rénovation de notre système de protection sociale.

La mutuelle santé du groupe La Dépêche du Midi fait partie intégrante du groupe VYV par son adhésion à Agrume Groupe Harmonie



MAMMOGRAPHIE Le bien-fondé du dépistage

Comme tous les ans, la campagne Octobre rose, incitant les femmes à faire un dépistage du cancer du sein, bat son plein cet automne, au même moment un rapport officiel remettait en cause ce dépistage et fustigeait la campagne Octobre rose. Le rapport du comité d'orientation soulignait déjà en septembre 2016 que « les renseignements proposés par le site ameli-sante.fr véhiculent, une information simpliste, mais surtout faussée. Aucun risque, aucune mention de la controverse actuelle sur l'utilité du dépistage ne sont portés à la connaissance du public. »

L'utilité du dépistage a été fondée sur le principe selon lequel un cancer débutant se développe forcément jusqu'à devenir mortel. La mammographie semble alors l'examen le plus adapté. En 2000, un examen rigoureux de ces essais, revote nettement à la baisse les avantages du dépistage. Malgré un rapport bénéfices/risques de plus en plus contesté dans les sphères médico-scientifiques, le dépistage organisé est décidé par les autorités sanitaires françaises en 2004.

« Ce silence est propre à jeter la suspicion des citoyennes, écrit le rapport, sur ces messages et à nourrir l'accusation de vouloir augmenter la participation au dépistage, au mépris de ses risques. »

**Une lettre ouverte de l'UFC-Que Choisir, la revue Prescrire, le groupe Princeps et le collectif Cancer rose, interpelle la ministre de la santé.*



RISQUES SANITAIRES : UNE DÉCLARATION SIMPLIFIÉE

La prise d'un médicament a provoqué sur vous ou sur vos proches des effets indésirables ? Vous pouvez désormais le signaler en quelques minutes sur la plateforme gouvernementale <https://signalement.social-sante.gouv.fr>. Elle recueille tout événement inattendu, à l'impact négatif sur votre santé, que vous pensez être lié à un produit ou un acte médical.

TRAVAIL : QUELS DROITS POUR LES AIDANTS FAMILIAUX ?

La loi du 28 décembre 2015, relative à l'adaptation de la société au vieillissement de la population a élargi les possibilités offertes aux salariés aidants.

- Le congé de proche aidant permet aux salariés du privé de suspendre ou de réduire leur activité professionnelle pendant trois mois (*renouvelable dans la limite d'un an*)

- Les fonctionnaires peuvent adopter le temps partiel.

- Tous les salariés peuvent également recourir au congé de solidarité familiale (*trois mois renouvelables une fois*)

Aucun de ces congés n'est rémunéré, mais l'emploi reste protégé.

CENTRES MUTUALISTES / Des soins sans dépassement d'honoraires

POURQUOI SE RENDRE DANS UN CENTRE DE SANTÉ MUTUALISTE ?



Chaque année, un grand nombre d'assurés sociaux adhérent ou non adhérent à une mutuelle font confiance aux centres de santé mutualistes dont certains existent depuis plus de 50 ans. Mais qu'est-ce qu'un centre de santé mutualiste ? Quels avantages pour un patient d'aller se faire soigner dans un centre de santé médical, dentaire ou infirmier ?

Des soins sans dépassement

Les centres de santé mutualistes offrent à tous les assurés sociaux des soins médicaux, dentaires et infirmiers à des tarifs conventionnels sans dépassement, ou à des tarifs maîtrisés

pour les actes non remboursés. Ils pratiquent également le tiers payant sur le régime obligatoire. Les patients mutualistes peuvent aussi bénéficier de la dispense d'avance de frais pour les actes les plus courants.

Une charte qualité mutualiste

Les centres de santé mutualistes sont engagés dans une démarche continue d'amélioration des soins basée sur le référentiel élaboré avec la Haute Autorité de santé (HAS). La prise en charge au sein du centre de santé est déclinée dans une charte qualité mutualiste affichée dans chaque centre. Vous pourrez être aussi amenés à répondre à des enquêtes de satisfaction qui sont mises en place régulièrement.

LES CENTRES EN HAUTE GARONNE

TOULOUSE

● Centres dentaires :

52, allée Jean Jaurès - 05 61 62 54 10
3, rue de Metz - 05 62 15 02 80
Hôpital Joseph Ducuing - 15, rue Varsovie

● Centres médicaux polyvalents :

Basso Cambo - 3, rue du Doyen Lefebvre
05 61 76 62 00
Centre Le Béarnais - 70, boulevard Matabiaü

● Centres dentaires :

L'UNION

47, avenue de Toulouse - 05 61 74 40 13

RAMONVILLE

9, avenue Tolosan - 05 61 75 03 00

MURET

26, allées Niel - 05 61 51 23 23

SEYSSES

3, rue Emile Dewoitine - 05 34 48 17 66

COLOMIERS

14, rue Gillet - 05 61 78 59 72

SAINT-GAUDENS

17, boulevard Bepmale - 05 61 89 60 55

● Centre de santé :

VILLEFRANCHE DU LAURAGAIS

2, chemin de la Carnave - 05 82 95 45 38

Pour trouver un centre de santé mutualiste près de chez vous, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de la mutuelle :
www.mutuelle-ladepeche.fr



RÉSOLUTIONS DU CA

Le 19 juin 2017, le CA

- Vote à l'unanimité deux secours de 783€ et 900€.
- Approuve la décision de la commission santé de reporter les modifications statutaires portant sur les mandataires sociaux.

Le 3 juillet 2017, le CA

- Valide la candidature de Roland Lacanal au poste vacant au comité d'audit d'une « personne compétente et extérieure au CA ».
- Entérine la démission du poste de vice-présidente de Marie-Françoise Borie.
- Elit Gilbert Calixte au poste de vice-président.
- Valide le rapport de solvabilité 2016.
- Valide le rapport de contrôle interne 2016.
- Valide le rapport 2016 pour l'ACPR relatif aux règles de la protection de la clientèle assurance.

Un dossier médical unique

Le suivi du patient en centre de santé permet d'envisager la prise en charge de sa maladie ou de son traitement dans sa globalité. Dans le domaine médical, cette prise en charge coordonnée se concrétise autour d'un dossier médical unique qui permet la concertation des différents professionnels de santé, réunis dans un lieu unique. Dans le domaine dentaire, un patient peut bénéficier de divers traitements permettant de rétablir une situation bucco-dentaire saine et stable allant des soins et prothèses dentaires, à l'orthodontie, la parodontologie ou l'implantologie dans certains centres.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX

du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Tél. : 05 62 11 35 00

Courriel : mutuelle@ladepeche.fr
Site : www.mutuelle-depeche.fr
Assistance : 0969 321 169 (24h/24 - 7j/7)



Cèpes, girolles ou coulemelles... L'automne est synonyme de cueillette de champignons dans les bois, surtout quand il fait chaud et humide. Mais la majorité des variétés de champignons ne vient pas des sous-bois, elle est cultivée par l'homme comme le champignon de Paris. L'appellation n'ayant jamais été déposée, n'importe qui peut l'utiliser. Dans la grande distribution, plus de la moitié des barquettes de cette appellation ne viennent ni de Paris, ni même de France. La Pologne a conquis un tiers du marché tricolore grâce à des prix imbattables. Plus riches en vitamines D, aux saveurs incomparables sont les champignons sauvages, cueillis en forêt, mais ils sont rares et chers sauf si vous êtes cueilleurs et connaisseurs. Car le champignon est bon pour la santé. Il contient 85% d'eau ainsi que des oligo-éléments, intéressant pour les personnes qui veulent perdre du poids. Il contient du cuivre, relativement important pour les défenses immunitaires. Leur apport protéique serait même plus important que celui des légumes de 2 à 3 grammes pour 100 grammes.

Comment réussir sa cueillette ?

Eviter les sites pollués (bords de routes, aires industrielles, décharges), le champignon concentre les polluants. Se renseigner pour savoir si le site est public ou privé.

Ne pas ramasser un champignon en cas de doute, déposer les champignons dans une caisse ou un carton et non dans des sacs plastiques. Séparer les champignons par espèce.

Ne pas hésiter à faire contrôler sa récolte par un spécialiste. Pharmaciens, associations ou sociétés de mycologie peuvent être consultés.

Conserver les au réfrigérateur et manger les, deux jours maximum après la cueillette.

Le petit conseil de Robert

L'eau en bouteille est-elle meilleure que l'eau du robinet ?

- Non. L'eau embouteillée n'est pas plus sûre ou plus pure que l'eau du robinet, mais est nettement plus chère. Une étude récente de l'Université de Glasgow au Royaume-Uni a constaté que l'eau embouteillée est en fait plus susceptible d'être contaminée que l'eau de votre robinet parce que moins bien régulée. L'eau en bouteille et l'eau du robinet viennent des mêmes sources : sources naturelles, les lacs et les aquifères.
- Les approvisionnements publics en eau sont testés pour les contaminants tous les jours, alors que l'eau en bouteille n'est contrôlée, pour les principaux polluants, que chaque semaine, voir mois ou même année... De plus les bouteilles, majoritairement en plastique, ne sont pas toujours stockées dans de bonnes conditions ...

CARNET / Ils nous ont quittés

M ^{me} BUSUTIL Michèle	le 17/09/2017	M ^{me} LAURENT Yvette	le 25/08/2017
M ^{me} COUMIN Marie-José	le 26/06/2017	M. MOY Bernard	le 22/09/2017
M ^{me} DESMARTIN Monique	le 17/07/2017	M ^{me} PEGUILLAN Rose	le 06/07/2017
M ^{me} FAURE Annick	le 19/07/2017	M. PRZYBYSZ Pascal	le 17/08/2017
M ^{me} IDOUX Madeleine	le 21/07/2017	M. ROZES Paul	le 16/06/2017
M. LACOMBE Denis	le 16/08/2017	M ^{me} VILLAESCUSA Jacqueline	le 17/09/2017

Ils sont arrivés

BAYLET Valentine	le 04/09/2017	FHAL Shirelle	le 03/07/2017
------------------	---------------	---------------	---------------

RECETTES



CHAMPIGNONS AU FOUR À L'AIL ET AU PERSIL

Préchauffer le four à 180°. Brosser délicatement les champignons. Eplucher l'ail et le hacher. Disposer les champignons entiers dans un plat. Les arroser d'huile d'olive, parsemer d'ail. Hacher la ciboulette et le persil. Répartir la moitié des herbes sur les champignons. Saler et poivrer. Enfourner environ 30 minutes. Ajouter le restant des herbes juste avant de servir.

VELOUTÉ DE CHAMPIGNONS

Eplucher les échalotes et l'ail. Nettoyer les champignons. Faire fondre une noix de beurre dans une casserole. Ajouter les champignons coupés en tout petits morceaux, puis du bouillon, du sel, du poivre et du piment d'Espelette, les échalotes et l'ail. Couvrir d'eau. Petit plus : ajouter un verre de vin blanc du Jura. Cuire 20 minutes. Puis passer au mixeur. Ajouter le persil et la crème pour un velouté onctueux. Servir bien chaud.



MUTUELLE INFOS

N° de publication : ISSN 1952 997 X
Tiré à 1 750 exemplaires

est une publication éditée par
LA MUTUELLE DU GROUPE

La Dépêche du Midi - Avenue Jean-Baylet
31095 Toulouse cedex 9.

La mutuelle Complémentaire santé
du Groupe La Dépêche du Midi
est régie par le code de la mutualité
et soumise au contrôle de
l'Autorité de Contrôle Prudentiel
et de Résolution (ACPR)

Directeur de la publication :
Serge Lombez

Rédaction : Marie-Françoise Borie,
Anne Déro, Marie-Christine Streicher,
Gilbert Calixte-Rigal

Mise en page : Alex Bargas
(Studio Mag / PAO OCI)

Photos et infographies :

Michel Soula, Robert Bacarisse

Impression : Evolu Print